
I. ROLES ET MISSIONS

Le kinésithérapeute coordonnateur garantit l'efficacité et la qualité des soins de rééducation et de réadaptation.

Il participe au projet de développement d'activité de la filière sous la responsabilité du cadre de coordinateur de la filière HADR,

II. Coordonner le parcours patient

- ✓ *Organiser les visites de préadmission en collaboration avec les IDE d'évaluation et/ou médecins praticiens HAD*
- ✓ *Assurer un rôle d'information du patient et de son entourage sur la prise en charge de rééducation (type de prise en charge, date de sortie, relais, changement d'horaires ...)*
- ✓ *Elaborer un plan de rééducation du patient en organisant la prise en charge avec l'intervention de différents thérapeutes en fonction des besoins du patient et de la disponibilité des professionnels requis*
- ✓ *Informer le patient du projet de rééducation et de réadaptation, et des ajustements le cas échéant.*
- ✓ *Elaborer et transmettre un planning de rééducation et de réadaptation individualisé pour chaque patient*
- ✓ *Adapter le planning en fonction des demandes patients ainsi que des rendez-vous programmés*
- ✓ *Programmer les bilans et diagnostics rééducatifs et réadaptatifs des patients (initiaux/intermédiaires et finaux)*
- ✓ *Animer le staff pluridisciplinaire de rééducation, et en assurer la traçabilité*
- ✓ *Organiser la continuité et les relais en rééducation à l'issue du séjour*
- ✓ *Contribuer à la lettre de sortie de rééducation*
- ✓ *Assurer le lien avec les prescripteurs sous la responsabilité du cadre rééducateur*

III. Coordonner l'équipe de rééducation (supprimer **items** si présence d'un cadre de filière)

- ✓ *Participer à la construction d'un planning hebdomadaire pour chaque thérapeute en fonction de la file active et des disponibilités des professionnels de la filière*

-
- ✓ Organiser les liens avec les professionnels de rééducation libéraux contribuant au projet personnalisé du patient, et la coopération au chevet
 - ✓ S'assurer des liens avec l'équipe de soins intervenant au chevet.
 - ✓ Accompagner les nouveaux professionnels (intégration, formation, planning, entretiens de suivi)
 - ✓ Organiser les liens et la coordination avec l'équipe HAD socle, autant que nécessaire

IV. Qualité (supprimer items si présence d'un cadre de filière)

- ✓ Participer aux évaluations de pratiques de son secteur
- ✓ Réaliser des audits liés à l'activité et à la qualité du dossier de coordination (projets de soins, traçabilité dans le DPI, bilans)
- ✓ S'assurer de la qualité du dossier en lien avec le codage de l'information médicale et les attendus réglementaires
- ✓ Organiser un suivi qualité de l'activité en lien avec la certification
- ✓ Participer aux instances de l'établissement
- ✓ Participer à la matériovigilance
- ✓ S'assurer de la qualité de la traçabilité et de la conformité de facturation des professionnels libéraux contribuant aux prises en charge de réadaptation
- ✓ Participer à la prévention des risques professionnels, démarches QVT et RSE, relevant de son champ de compétences, prévenir la dépendance iatrogène évitable (DIE) des patients et les TMS des aidants naturels et professionnels
- ✓ Assurer une veille technique et réglementaire en lien avec l'activité de spécialité
- ✓ Suivre l'évolution des outils technologiques en lien avec l'activité et être force de proposition pour le développement de nouveaux outils, parcours et organisations.

V. Liens transversaux (supprimer items si présence d'un cadre de filière)

- ✓ Organiser le suivi du matériel de réadaptation (devis, achat, locations, désinfection, maintenance, suivi du parc) en lien avec le service logistique et la direction
- ✓ S'assurer du bon usage et du suivi du parc téléphonie/informatique de l'équipe en lien avec le RSSI et/ou gestionnaire de parc ou le référent ad hoc
- ✓ S'assurer de la bonne coordination/utilisation de la flotte de véhicules en lien avec le service référent de l'HAD et/ ou gestionnaire de parc, etc...

-
- ✓ Assurer les liens avec le service RH pour l'équipe sous sa responsabilité
 - ✓ Nouer coopération avec professionnels libéraux
 - ✓ Coopérer avec le pôle psychosocial de l'HAD

VI. Communication (supprimer items si présence d'un cadre de filière)

- ✓ Elaborer des supports de communication en lien avec les référents HAD en charge du développement/partenariats
- ✓ Participer au développement de l'activité HADR (lien adresseurs, nouveaux modes de prise en charge, échanges extérieurs avec la direction)
- ✓ Contribuer aux publications institutionnelles, scientifiques ou congrès relevant de la spécialité

VII. RELATIONS PROFESSIONNELLES

- SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE :
 - Directrice des soins
 - Directeur
 - Cadre coordinateur de rééducation de la filière HADR
- LIEN FONCTIONNEL :
 - Médecins, (de l'HAD socle, médecin traitant, et médecin MPR)
 - IDEC/IDELI
 - L'ensemble de l'équipe de rééducation et réadaptation (psychomotriciens, ergothérapeute, assistante sociale, psychologue, kinésithérapeute, enseignant d'activité physique adaptée),
 - L'équipe soignante HAD (IDE, ASD)
 - Pôle psycho-social de l'HAD

VIII. COMPETENCES

1. SAVOIR

– Diplôme(s) / Habilitation	– Diplôme de kinésithérapeute – Permis B
– Connaissances attendues	– Connaissance polyvalente des actes et techniques de rééducation/réadaptation – Connaissance des différentes disciplines soignantes et rééducatives, dont critères de qualité, organisation et coordination des soins – Connaissances de l'organisation sanitaire nationale et territoriale

	- Connaissance du droit des usagers - Compétences de base en bureautique
--	---

2. SAVOIR-FAIRE

- Évaluer les potentiels fonctionnels de la personne et identifier les situations de handicap en tenant compte des facteurs environnementaux et personnels
- Etablir un projet rééducatif répondant aux situations de soins et de prévention en respectant les protocoles d'hygiène et les règles de bonnes pratiques et de compétences propres à chaque professionnel impliqué
- Créer une relation de confiance avec le patient et son entourage
- Créer une relation de confiance avec les partenaires libéraux coopérant avec l'HAD au projet des patients, et les prescripteurs
- Développer l'éducation thérapeutique des patients, entourage, et professionnels du domicile concourant à la prise en charge du patient
- Évaluer la qualité des pratiques et des résultats des actions de rééducation avec la collaboration du patient, de son entourage et des professionnels de santé
- Organiser son travail en fonction des priorités
- Utiliser le matériel informatique mis à disposition
- Être à l'aise dans la prise de parole en public

3. SAVOIR-ETRE

- Sens de l'organisation
- Sens de la communication
- Adaptabilité, dynamisme et réactivité
- Capacité à travailler en équipe pluriprofessionnelle
- Disponibilité, Ecoute et Discrétion
- Respect du secret professionnel

IX Conditions de travail

- Autonomie dans l'organisation du temps de travail
- Déplacements fréquents (domicile des patients, antennes HAD, établissements prescripteurs...)